

## Saint-Maixent-l'École aura bientôt son cimetière naturel



Sylvie Abrand et Dominique Annonier sur l'emplacement du futur cimetière naturel.

© (Photo NR)

Par RÉDACTION

Publié le 05/11/2023 à 15:52, mis à jour le 06/11/2023 à 11:56

**Le cimetière nouveau de Saint-Maixent aura son cimetière naturel dans le prolongement des urnes. Le projet est évalué à 10.000 € sur trois ans.**

« Les nouvelles générations s'approprient la mort et le souvenir à leur façon » assurent de concert Dominique Annonier, adjoint à l'urbanisme de Saint-Maixent-l'École et Sylvie Abrand, qui avait déposé lors du budget participatif « l'idée d'un cimetière naturel », plébiscitée par les votes des habitants.

**« Nos cimetières, noir et gris, ne font qu'accentuer notre tristesse »**

« J'ai accompagné des proches dans leur dernière demeure et nos cimetières ne font qu'accentuer notre tristesse, explique-t-elle. Il n'y a aucun végétal, on n'y voit que du marbre noir ou gris. Je n'avais pas envie de cela pour moi, alors j'ai cherché une alternative, après avoir visité [le cimetière de Souché](#). Dès l'entrée, on se sent plus serein, apaisé. On y trouve beaucoup d'arbres, un arbre à insectes et un jardin des souvenirs avec un arbre en métal pour faire figurer le nom des défunts. »

La préparation du cimetière naturel est désormais sur les rails après « des visites du cimetière naturel de Souché

*et des rencontres avec les agents de la Ville de Niort pour préciser son règlement : fosse en pleine terre (absence de caveau), cercueil en bois non traité, pupitre d'identification à la place d'une pierre tombale, fleurs naturelles, possibilité de plantation de végétaux qui s'intègrent dans l'espace naturel sur la sépulture, etc. », précise l' élu.*

## **De la place pour 70 familles**

Le lieu du cimetière naturel est identifié dans le prolongement des urnes sur 2.200 m<sup>2</sup>. Il y aura 70 places et chaque emplacement pourra accueillir trois personnes d'une même famille. *« Avec les agents de la Ville nous dessinerons le futur cimetière naturel : circulations, plantations. Il ne faut pas non plus occulter la rencontre avec les professionnels du funéraire pour connaître leurs contraintes et anticiper les points sur lesquels il sera nécessaire de travailler »,* ajoute Dominique Annonier. *« À toutes les étapes du projet, Sylvie Abrand a été associée. »*

Pour construire le projet, elle avait pensé travailler avec l'Association intermédiaire saint-maixentaise. Une idée conservée par la municipalité : l'AIMS fournira des plans.

Depuis juillet 2022, l'arrêt complet de l'usage de produits phytosanitaires dans les cimetières, impose de plus un désherbage manuel. *« Cela nécessite de ce fait un temps très long et rend la tâche des agents particulièrement compliquée. Notamment au cimetière ancien où les entre-tombes sont irréguliers. Certaines tâches ont déjà été faites comme l'engazonnement des allées et des entre-tombes dans toute une partie du cimetière ancien. L'année prochaine nous terminerons l'engazonnement du cimetière »,* a précisé par ailleurs l'adjoint.